

# AMO GidOkap

## Appui à la mise en place opérationnelle d'un projet pilote de gestion des déchets au Cap Haïtien (Haïti)

LETTRE D'INFORMATION NUMÉRO 1 / JANVIER 2018

### Une première phase de diagnostic des pratiques et des institutions

Suite à la signature du contrat d'appui à la maîtrise d'ouvrage (AMO), le Gret a proposé un plan d'action concerté proposant une première phase de six mois consacrée à la prise de connaissance par l'équipe du terrain d'intervention et des institutions partenaires. De concert avec le conseil municipal, les autorités locales de la section (Casec et Asec) et les cadres techniques de la mairie, une zone d'intervention ciblant environ 27 000 habitants a été déterminée pour la mise en œuvre du pilote au sein de la section communale de Petit Anse, qui compte quant à elle plus de 150 000 habitants.

Ce ciblage a permis au Gret et à la mairie du Cap Haïtien de mener une enquête auprès de 292 ménages, avec pour objectif d'appréhender un ensemble d'éléments indispensables à l'élaboration d'un service de collecte des déchets ménagers : **caractéristiques des familles et des habitations, pratiques des habitants face aux déchets, représentations et attentes vis-à-vis d'un service de collecte, mais aussi capacité à payer**. Pour faciliter l'enquête et comparer les résultats au sein de l'espace du pilote, la zone a été divisée en cinq blocs, avec pour chacun des caractéristiques urbaines et sociales bien spécifiques.

Afin d'affiner les résultats de l'enquête et confirmer les grandes tendances, des *focus groups* ont été animés avec les acteurs des quartiers : organisations communautaires de base, directeurs d'école et responsables d'églises. Les collecteurs informels, qui déposent aujourd'hui les déchets ménagers sur le bord de mer, dans des dépôts sauvages, les canaux ou des maisons délabrées appelées « *mazi* », ont aussi été approchés dans l'optique d'être intégrés au futur système de collecte.

Parallèlement au diagnostic mené à Petit Anse, des diagnostics municipaux ont été réalisés au Cap Haïtien, à Limonade et à Quartier Morin afin de **mieux appréhender le rôle des services techniques dans la gestion des déchets au niveau du territoire communal mais aussi de dresser un état des lieux des ressources humaines et matérielles dont ils disposent**. Une cartographie des acteurs a également été réalisée afin de présenter les rôles et activités menées par chacun d'entre eux, qu'il s'agisse du Service métropolitain de collecte de résidus solides (SMCRS), des entreprises privés, du secteur informel ou des mairies.



« Mazi », c'est-à-dire maison délabrée de Petit Anse



Focus Group avec les organisations communautaires de base (OCBs) de Petit Anse

### RAPPEL DES MISSIONS DU GRET

- Appuyer la mairie du Cap Haïtien dans la mise en œuvre d'un service pilote de gestion des déchets ménagers à Petit Anse.
- Appuyer les communes de Cap Haïtien, Quartier Morin et Limonade dans la gestion des déchets de marché.
- Appuyer l'Association intercommunale de traitement des ordures ménagères (AITOM) dans sa structuration et sa gestion du traitement des déchets.

### ÉLÉMENTS CLÉS ISSUS DES DIAGNOSTICS

- la majeure partie des habitants de Petit Anse exerce une activité informelle liée au commerce
- la production de déchets est relativement faible et confirme ainsi la tendance perçue lors de l'étude de caractérisation et de quantification des déchets (0,38 kg/jour/habitant)
- 2/3 des ménages utilisent des dépôts sauvages au sein du quartier pour jeter leurs déchets, principalement dans les « *mazi* »
- 30 % des habitants payent directement ou indirectement pour la gestion de leurs déchets
- les habitants attendent un service régulier et durable pour leur quartier, dont la perception actuelle est assez négative
- ils privilégient un service en porte-à-porte pour le futur, avec en moyenne une volonté à payer de l'ordre de 100 à 150 HTG (1,5 €) par mois
- les rôles de la mairie et celui du SMCRS ne sont pas clairement définis au Cap Haïtien, ce qui conduit à une perte d'efficacité et d'efficience du service
- plus de 200 personnes travaillent sur la collecte dans la ville, dans une situation de « réponse à la crise » perpétuelle
- la mairie dresse un bilan mitigé des activités de gestion des déchets, bien que des moyens importants y soient alloués

## Aider la mairie à définir un modèle technique de collecte et à l'opérationnaliser

Il ressort des enquêtes et diagnostics que si l'environnement de Petit Anse est contraint (présence de « mazi » et de nombreux dépôts sauvages, zone inondable), il est cependant accessible (plaine côtière, routes carrossables) et doté d'un tissu dynamique. Seuls 15 % des enquêtés adhèrent déjà à un service de collecte à domicile (collecteurs informels ou entreprise privée), mais 30 % des ménages payent de fait pour la gestion (via leur personnel de maison, etc.). La capacité/volonté à payer des ménages est faible - autour de 150 gourdes par mois -, mais la quantité de déchets produite par les ménages l'est également. De nombreux acteurs sont actifs sur le terrain, qu'il s'agisse d'acteurs du secteur ou d'acteurs communautaires souhaitant agir sur le thème, mais ils sont mal organisés et gardent en mémoire les expériences passées.

Au regard des conclusions du diagnostic municipal et de l'enquête, trois scénarii de collecte ont été proposés à la mairie : un premier de type « apport volontaire » ; un modèle de collecte avec sachets ; et un autre utilisant des « drums », tonneaux en plastiques répandus sur le marché local. Si le modèle de l'apport volontaire, privilégié par certains acteurs locaux, n'a jamais fonctionné en Haïti, les deux autres modes de collecte semblent plus durables économiquement et ont l'avantage de donner à chaque acteur un rôle clair dans la filière, tout en permettant à la mairie de se recentrer sur son rôle de gouvernance du service. L'organisation d'un comité technique avec les acteurs impliqués a permis de mettre en avant les avantages et inconvénients de chaque système et de fournir des premières hypothèses techniques et financières à valider

## Appuyer la structuration et l'émergence de l'AITOM

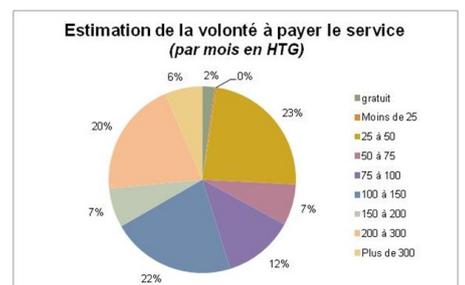
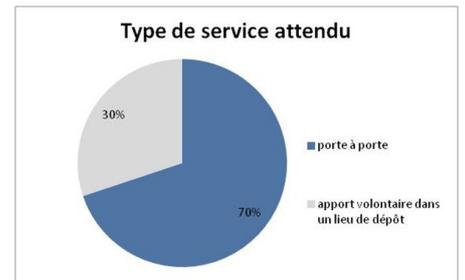
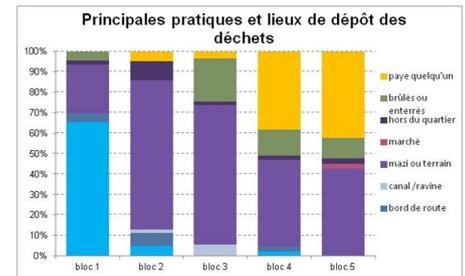
Suite aux dernières élections municipales, un bureau provisoire de l'AITOM a été mis en place, constitué des maires élus des trois communes. Dans les premières semaines d'entrée en fonction, le Gret a remobilisé chaque acteur afin de déterminer un plan d'action concerté visant à mettre en place par nomination le conseil d'administration de la structure ainsi qu'un bureau élu. Afin d'enclencher le processus de structuration de l'AITOM, le Gret et l'association ont engagé en tant que prestataires deux techniciens déjà fortement impliqués dans le premier bureau, en charge de faciliter la communication entre les acteurs et de contribuer au processus de structuration qui passe par la rédaction des documents cadres tels que les statuts et règlement intérieur, le recrutement de l'administrateur, la définition des fonctions et missions de l'AITOM et leur opérationnalisation progressive, jusqu'à l'établissement d'un budget de fonctionnement de la structure.



Session de nomination des membres du Conseil d'Administration de l'AITOM par la mairie du Cap Haïtien



« Drum » en plastique de 55 gallons



### PERSPECTIVES POUR LE PROCHAIN TRIMESTRE

Afin d'opérationnaliser la stratégie de collecte choisie par la mairie, plusieurs activités sont menées de concert entre l'équipe AMO et la mairie afin de démarrer la collecte des déchets ménagers et des marchés au cours du premier trimestre 2018 :

- Commande et achat des matériels
- Déploiement d'activités de sensibilisation, communication et marketing
- Mobilisation et formation des OCBs
- Recrutement et formation des personnels du PDR et du CTC
- Parution de l'arrêté municipal interdisant le dépôt sauvage des déchets et mise en place d'une « Brigade Verte »

Photos : © Gret

AVEC LE SOUTIEN DE :



La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Agence française de développement (AFD). Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du Gret et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'AFD.

**CONTACT : Représentation du Gret en Haïti**

# 8, Rue Ulysse, ruelle Doucet, Delmas 83, Delmas, Haïti  
tel : +509 29 40 25 43 / e-mail : grethaiti@yahoo.fr

**Contact en Haïti :** Caroline Bénard (benard@gret.org) ou Adrien Monteil (monteil@gret.org) / **Contact au siège (France) :** « Adeline Pierrat (pierrat@gret.org)

[www.gret.org](http://www.gret.org)